

GRÉSIVAUDAN

INFOS PRATIQUES

FROGES

→ Messes de semaine
Tous les mercredis, à 18 h 30, à l'église Sainte-Thérèse de Brignoud.

LE CHEYLAS

→ Grésiblues :
Soltly Dogs et Rosedale
Nouveau groupe rencontré dans le temple du blues parisien, "L'Utopia". Au chant Claire Judd et des musiciens de talent pour le groupe Soltly Dogs. Puis ce sera au tour de la chanteuse Amandyn Roses et de ses musiciens du groupe Rosedale. Aujourd'hui, à 20 h, sur le parking de la Tour. Gratuit.

SAINT-MAXIMIN

→ Projection : "Demain"
Documentaire. Pique-nique partagé (chacun apporte quelque chose) à partir de 20 h. Projection à 21 h 30. Dans le

cadre de Cinétoiles en Grésivaudan, en plein air, à la nuit tombée. Pour votre confort, apportez un siège pliant et un vêtement chaud. Samedi 8 juillet, à 21 h 30, dans le parc du centre de loisirs (si pluie, repli à la salle des fêtes Marie-Louise).

TENCIN

→ Projection :
"Kung-Fu Panda 3"

Po avait toujours cru son père panda disparu, mais le voilà qui réapparaît ! Enfin réunis, père et fils vont voyager jusqu'au village secret des pandas... Dans le cadre de Cinétoiles en Grésivaudan, en plein air, à la nuit tombée. Pour votre confort, apportez un siège pliant et un vêtement chaud. Vendredi 7 juillet, à 21 h, dans le parc de la mairie.

LOCALE EXPRESS

SAINT-MAXIMIN

Le Plan local d'urbanisme a été arrêté



→ Vendredi, le conseil municipal avait comme objectif principal d'arrêter le PLU (Plan local d'urbanisme, après une phase de concertation et notamment trois réunions publiques). Le futur PLU aura quatre objectifs : maintenir une offre de logements suffisante en nombre et diversité ; pérenniser l'activité agricole et l'exploitation forestière ; valoriser et développer les activités culturelles et touristiques ; promouvoir la qualité de vie en préservant les caractéristiques du village en douze hameaux (patrimoine bâti et naturel). Le PLU a été arrêté à l'unanimité, pour une approbation définitive en février 2018. Les délégués, en vue du prochain scrutin sénatorial du 24 septembre ont été élus. Il s'agit de : titulaires : Andrée Kiezer, Marie-Laure Caporale et Laurent Orliaguet ; suppléants : Jacques Viret, Michel Poinson et Agnès Fouillet.

THEYS

D'agréables instants partagés avec les paysans des 7 Laux



→ Voilà une fête bien dans la tradition de nos montagnes. Tradition qui remporte toujours un vif succès auprès des habitants des villages locaux et même au-delà. Pourtant un petit peu moins nombreux que pour les éditions précédentes les amateurs de repas paysan et de danses n'ont pas regretté leur journée. Les plats du menu campagnard n'ont pas tardé à suivre. Marco, animateur patenté a pris le relais et les convives ont pu danser au son de l'accordéon. En deux mots comme en cent, une bien belle journée paysanne sans chichi, passée dans la gaieté et la bonne humeur.

SPORTS EXPRESS

FROGES

Pétanque : la doublette Colletta remporte le souvenir "Jean-Jean"



→ Samedi, dirigeants et joueurs locaux de la petite boule de Chalimbaud ont proposé aux boulistes isérois un concours officiel, réservé aux licenciés. Le temps incertain avec une fraîcheur sensible ont sans doute effrayé les pétanqueurs. Douze doublettes seulement se sont disputées le challenge Jean-Jean, en souvenir de Jean Pianetta, décédé il y a trois ans et membre du bureau du club. Le concours s'est déroulé par poules de quatre avec deux qualifiés pour le tableau final. Il était arbitré de main de maître par Michel Villa, arbitre officiel. La doublette Colletta l'a remporté face à celle de Mercier (13/10).

LE CHAMP-PRÈS-FROGES

Le collectif Paysages de France dénonce les affichages illégaux

Au bout de la déviation menant de la sortie de l'autoroute depuis Grenoble, à hauteur du Champ-près-Froges, l'association Paysages de France a mené samedi une action d'envergure pour dénoncer les affichages illégaux.

Guidés par leur président Laurent Fetet, une trentaine d'adhérents venus de toute la France a recouvert des panneaux installés de façon purement illégale selon le collectif avec des slogans très clairs : "Pas de pub,

des arbres". Perchés sur leur échelle, les membres du collectif ont profité d'une réunion nationale dans la région pour s'attarder sur le Code de l'environnement et pointer du doigt les irrégularités aux abords du Champ-près-Froges.

Concernant l'action du jour, Laurent Fetet a expliqué qu'elle avait pour but de dénoncer l'implantation massive de panneaux et panonceaux sans corrélation avec la loi.

Aux abords du rond-

point, le collectif s'est efforcé de sensibiliser les automobilistes en distribuant des tracts.

« Nous préférons admirer la nature que ces panneaux polluants » a insisté le président.

Les autorités ont été approchées et Paysages de France espère au fil du temps gagner du terrain et sensibiliser jusqu'aux plus hautes instances, le ministre de l'Environnement Nicolas Hulot ayant été alerté sur les actions nationales menées.

Laurent CLOAREC



"Pas de pub, des arbres" ont scandé les membres du collectif Paysages de France, dénonçant les affichages publicitaires illégaux.

THEYS

L'Amicale boule a accueilli les associations du village



Le principe de ce concours amical est simple : toutes les associations et clubs sportifs du village sont invités à présenter une ou plusieurs équipes pour un concours de boule lyonnaise plus que détendu et joyeux qui a eu lieu samedi. Les boulistes de l'Amicale œuvrent comme conseillers techniques et arbitres pour expliquer des règles pas toujours simples pour le néophyte. Certes, le niveau de jeu reste modeste mais la bonne humeur est de mise. Le président Jean Boaglio l'affirme « l'objectif est bien de faire se rencontrer les habitants dans une activité sportive. Bien que la décontraction et la joie doivent rester et restent de mise, les points sont toujours âprement disputés ». Les représentants de la Fnca se sont adjugé le titre parmi les dix quadrettes engagées.

LE CHEYLAS

Un final ensoleillé pour les jeunes footballeurs de l'ASG



La rencontre a démontré la volonté des dirigeants, tous bénévoles, de donner une large place aux plus jeunes au sein du club.

Dimanche, les petits footballeurs de 8 et 9 ans et leurs parents étaient réunis autour de la présidente de l'Association sportive du Grésivaudan, Katy Larue et du trésorier du club, Claude Tardy et des autres joueurs, joueuses et éducateurs, pour clôturer la belle saison de ce club dynamique.

Pour le repas de midi, devant le siège, les parents avaient amené leurs spécialités salées et sucrées en plus des grillades au barbecue que tous ont partagés. Ensuite, sur la pelouse du stade Émé-de-Marcieu, un match amical parents contre enfants était organisé.

On retrouvera tous ces jeunes entre le 9 et le 13 juillet pour le stage estival sur ce même terrain.

Dernier rendez-vous de la saison pour les petits pêcheurs

Le week-end dernier, a eu lieu le dernier rendez-vous estival de l'Atelier pêche nature. Malgré quelques gouttes de pluie en matinée, le concours de pêche au coup suivant la méthode dite à l'américaine, par équipe de deux, a réservé beaucoup de surprises.

Les eaux trop chaudes n'allaient pas réveiller l'appétit des poissons, même des truites encore présentes qui semblaient narguer les 18 enfants, dédaignant les appâts.

Les voraces poissons-chats ne se manifestaient pas non plus... Heureusement la suite du concours en fin de matinée et surtout l'après-midi allait être bien meilleure avec de jolies prises de gardons, tanches, ablettes et quelques perches soleil.

L'équipe de Florian et Arthur allait réussir la prise

improbable d'une carpe de 6 kg. Les deux garçons remportaient ainsi le concours.

Voici le classement final dans l'ordre des points : Florian et Arthur 6 755 points, Éloïse et Tom 370 points, Agathe et Yoann 255 points, Lorette et Axel 175 points, Nolan et Enzo 145 points, Clément et Mathys 130 points, Nathan et Tom 95 points, Matis et Evan 90 points et Matéo et Amaury 30 points.

Pour terminer en beauté ce dernier rendez-vous estival, dix enfants et dix adultes ont pratiqué une pêche à la carpe de nuit.

Au total, 18 carpes ont été capturées et relâchées vivantes comme tous les autres poissons du concours, selon l'éthique des concours. Les nuisibles ont été donnés en pâture aux oiseaux.

Robert MOUTARD



Le groupe des jeunes pêcheurs et leurs encadrants avant la remise des prix.